

Le projet de transfert Eurovia s'engluie chez les particuliers

Rien ne va plus au Collectif d'habitants des Quatre chemins contre l'implantation d'une usine d'enrobage à Lexy. Conscient des nuisances et dangers en tous genres, le collectif espère une annulation de la préfecture.

Le projet de déplacement de la station d'enrobage Eurovia, de Mont-Saint-Martin vers Lexy, fait à nouveau parler de lui. Le Collectif d'habitants des Quatre chemins, mené par Philippe Forteguerre, contre cette implantation s'est adressé au président de la Communauté de communes de l'agglomération de Longwy et à tous les maires. Trois de ces premiers magistrats appuient la démarche, ainsi que l'association Mieux Vivre. Il s'agit des maires de Cons-la-Grandville, Villers-la-Chèvre et de Cosnes-et-Romain. Cette dernière commune est la plus concernée car les premières habitations se situent à 100 m de l'implantation d'Eurovia. Cependant, la commune de Lexy a déjà délibéré en faveur du transfert.

Ce qui fait réagir André Ferrari, maire de Cosnes-et-Romain. « Nous sommes pour les entreprises, mais il nous faut une politique d'implantation d'entreprises et surtout une localisation en adéquation avec leurs activités. Eurovia est actuellement situé sur un parc international d'activités. C'est grave si la société ne peut s'entendre sur place ». MM. Forteguerre et Ferrari de rappeler les valeurs écologistes contre le

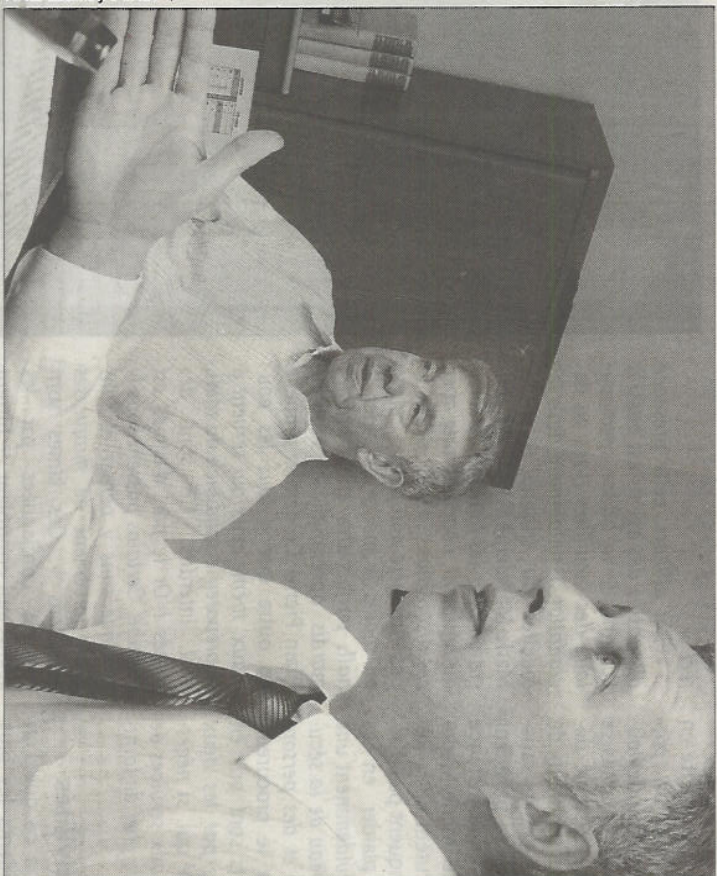
nuisances, le danger pour la santé et le trafic dangereux des camions. « Nous avons des habitations de qualité. Celles de Lexy seront à 550 m du projet. Les vents dominants sont du Nord-Ouest pour Lexy, d'Est pour Villers-la-Chèvre et du Sud-Ouest pour Est pour Cosnes-et-Romain. Dans cette zone, le restaurant semi-gastronomique Le Train Bleu, à Cosnes, aura à souffrir d'odeurs et d'un environnement défavorable ».

Philippe Forteguerre de redouter une opération « au forcing, dans laquelle le rapport du commissaire-enquêteur n'est pas encore rendu. Si on ne fait rien, on est parti pour 40 ans ». Il précise d'autres solutions de transfert : en premier lieu le maintien à Mont-Saint-Martin dans la zone du PED ou bien l'accueil sur des terrains affectés, à Mexy, à Réhon, à Villers-la-Montagne, « le tout dans des zones prévues à cet effet, et surtout en plein accord de l'intercommunalité ».

1 000 signatures

Le Collectif d'habitants des Quatre chemins se targue d'avoir réuni une pétition de plus de 1 000 signatures contre le projet Eurovia, et par des témoignages nombreux sur des sites Internet

Photo Etienne JAMINET



Philippe Forteguerre, du Collectif d'habitants des Quatre chemins, et le maire André Ferrari expliquent les solutions.

dédiés. Philippe Forteguerre revient sur le cadre légal des enquêtes administratives qui prévoit un espace d'expression utile réservé aux habitants désireux de s'exprimer. « Elle prévoit et prévoit une réunion d'information pendant le déroulement de l'enquête ». M. Forteguerre s'appuie sur le respect de la logique éco-

nomique et de la liberté d'entreprendre. « Il est tout aussi essentiel de créer de nouvelles zones telles que celle des Suémènes et de tout mettre en œuvre pour permettre de nouvelles implantations et répartir harmonieusement l'activité génératrice d'emploi dans notre région ». Les pétitionnaires espèrent un geste

de la préfecture, visant à annuler le transfert de Mont-Saint-Martin à Lexy.

Jean-Pierre Ricard
Contact Collectif d'habitants des Quatre chemins, Philippe Forteguerre. E-mail : philippe.forteguerre@orange.fr